



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville

**Saison culturelle
2025-26
Demandez
le programme !**



© Stephan Pelissier / WHITE FEET : 13 mai 2026

Éducation

4-8 / C'est la rentrée !

Aménagement

12-13 / Enquête publique sur le PLUi

n°176

Septembre 2025

www.digoin.fr



28 juin

La ville de Digoin a reçu le label « ville d'accueil de véhicules anciens » décerné par la Fédération Française des Véhicules d'Époque. Cette distinction, obtenue à l'initiative du club Auto-Rétro du Pays Charolais-Brionnais, permet à la commune d'être reconnue par l'ensemble des clubs de véhicules anciens.

Juillet

Cinq jeunes de l'Espace jeunesse ont mené un chantier au Launay, en partenariat avec l'OPAC. Ils ont rénové deux entrées d'immeubles par des travaux de peinture et installé une table de pique-nique. Félicitations à ces jeunes pour leur engagement concret et utile dans la vie locale !



23 août

Nathan Achaintre confirme son talent en devenant champion de France 2025 de joutes nautiques, catégorie juniors légers, dès sa première saison. Cette victoire s'inscrit dans la dynamique du club de Digoin, qui continue de

former de jeunes champions prometteurs. Périg Barges et Lucas Achaintre, ont quant à eux, participé à leur 1^{ère} finale exhibition en minimes lourds lyonnaise.

Août

« Yoe Music Store », nouvelle boutique ouverte place de l'Église, propose vente, location et réparation d'instruments de musique. Passionné de guitare, Lionel Theveneau y offre un large choix d'instruments neufs et d'occasion, avec des services adaptés aux musiciens de tous âges. Ouvert du mardi au samedi. 8 place de l'Église / 07 83 03 94 69. www.yoemusicstore.fr



23 - 24 août

Les nageurs de la SNJSD, Alice Bernard, Lyam Gaston, Calvin Debord, Mahé Gaston ont brillé au Critérium national d'Aigueblanche avec plusieurs podiums et records personnels. Encadrés par leur coach Hugo Braz, les nageurs ont porté haut les couleurs de Digoin, récompensant leur travail et leur détermination.



11 septembre

VISITE DU NOUVEAU PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE Monsieur Dominique Dufour (au centre sur la photo), nouvellement nommé préfet de Saône-et-Loire, s'est rendu à Digoin dans le cadre d'une visite de terrain. Plusieurs thématiques d'intérêt local ont été abordées en lien avec les services de l'État. Le préfet a également découvert différents sites représentatifs du territoire, notamment le centre-ville et le pont-canal.

REMISE DE MÉDAILLE À M. JEAN VERON

À l'issue de l'Assemblée Générale du Tennis Club de Digoin, qui s'est tenue fin juillet, une cérémonie empreinte d'émotion a été organisée en hommage à Jean Véron. Après 42 années de dévouement à la présidence du club, il a annoncé son départ afin de se rapprocher de sa famille. À cette occasion, un hommage lui a été rendu par les membres

du club et par le sénateur Fabien Genet et le maire David Bême. Plusieurs intervenants ont salué son engagement sans faille, sa ténacité et sa constance dans le développement du Tennis Club, ainsi que sa participation active à la vie associative digoinaise. Son investissement a également été souligné dans d'autres domaines, notamment à travers sa présidence de

l'OMS, démontrant ainsi son attachement au tissu sportif local. Entouré de sa femme, des membres du club et de nombreux amis, Jean Véron a reçu la médaille de la ville de Digoin, en reconnaissance de son engagement exceptionnel au service du sport et de la commune.

26 juillet



David Bême
maire de Digoin
Vice-Président
du Grand Charolais



Chères Digoïnaïses, chers Digoïnaïsi,

La rentrée est toujours un moment charnière, entre le souvenir des festivités estivales et la projection vers de nouveaux projets. Cet été encore, Digoin a vibré au rythme de plus d'une trentaine de rendez-vous culturels et festifs, rassemblant des milliers de participants autour de concerts, d'expositions, de compétitions sportives et des emblématiques manifestations locales. Cette vitalité témoigne du dynamisme de notre commune et de l'engagement de nos associations.

Septembre marque aussi la reprise de la vie scolaire. Plus de 560 enfants ont retrouvé le chemin des classes dans des écoles rénovées et modernisées grâce à un investissement constant de la ville. Nous poursuivons cet effort, convaincus que la réussite éducative passe par un environnement de qualité. Les travaux devant la cité scolaire, avec la sécurisation des circulations et l'intégration des mobilités douces, illustrent cette priorité donnée à la jeunesse et au cadre de vie.

Parallèlement, les chantiers se poursuivent ; et notamment l'aménagement du futur square en cœur de ville ou encore celui du complexe sportif à l'espace « Les Donjons ». Ils participent à notre volonté de conjuguer patrimoine, modernité et qualité environnementale. Notre candidature à une troisième fleur au label « Villes et Villages Fleuris » s'inscrit d'ailleurs pleinement dans cette ambition de rendre Digoin toujours plus agréable et accueillante.

Enfin, l'enquête publique sur le PLUi vous invite à vous exprimer sur l'avenir de notre territoire. Votre participation est essentielle : c'est ensemble que nous construirons la ville de demain.



Pour l'année scolaire 2025-2026, les écoles accueillent 564 élèves : 219 en maternelle et 345 en élémentaire, soit 18 élèves de plus que l'an dernier.

VIVE LA RENTRÉE!

Ce lundi 1^{er} septembre, les cours ont repris dans les cinq groupes scolaires de Digoin, accueillant plus de 560 enfants de la maternelle et de l'élémentaire. Derrière cette reprise se cache un travail de longue haleine.

Tout au long de l'année, la ville déploie un accompagnement global au service de ses écoles. Cela passe par la présence d'éducateurs sportifs, la programmation d'animations culturelles, l'achat et le renouvellement du matériel pédagogique, informatique ou ludique, ainsi que la prise en charge des fournitures scolaires. La commune finance également les dépenses de fonctionnement et veille à l'entretien des huit écoles réparties sur cinq sites, dans tous les quartiers de Digoin. À chaque rentrée, l'accent est mis sur la qualité de l'environnement scolaire et les conditions

d'accueil des élèves. Cette dynamique se traduit par des investissements réguliers dans les bâtiments et équipements, ainsi que par la mobilisation quotidienne des services municipaux en appui aux équipes éducatives et aux familles.

Des améliorations visibles dans chaque école

Durant l'été 2025, la ville de Digoin a conduit un programme annuel de travaux dans les différents groupes scolaires. Représentant un montant global de 144 900 € TTC, ces interventions ont permis d'améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité des établissements.

Ainsi, au groupe scolaire du Launay, les toilettes de maternelle côté garçons ont été repeintes, et 11 blocs d'éclairage de secours remplacés (1 900 € TTC). Au groupe scolaire Lafleur-Bartoli et à la maternelle du Centre, les travaux ont concerné notamment la réfection de sol, l'installation d'un tableau blanc interactif, de stores, le remplacement d'une porte, la pose de pics anti-pigeons et des améliorations d'accessibilité dans le gymnase (33 700 € TTC). À la Brierette, les interventions ont porté sur le cloisonnement des sanitaires, des réfections de toiture, la peinture du mur de clôture



Comme chaque année, des travaux d'entretien et de mise en conformité ont été réalisés dans plusieurs groupes scolaires de la commune, afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et du personnel.

et l'installation d'une VMC (87 100 € TTC). Au groupe scolaire Neuzy, une pergola a été installée, des étagères ajoutées en salle informatique, des protections posées sur les radiateurs, une classe rénovée et quatre pavés LED remplacés (22 200 € TTC).

Un engagement constant pour le bien-être des élèves

La ville met un point d'honneur à accompagner les familles tout au long de l'année. Le Centre d'Animation Municipal assure un service périscolaire de qualité, dès 7h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir, en passant par une pause méridienne encadrée. Les restaurants scolaires, présents dans chaque groupe scolaire, proposent des repas équilibrés, privilégiant les produits locaux et de saison.

Carte scolaire : évolutions à la rentrée 2025 dans les écoles

Pour la rentrée 2025, plusieurs ajustements sont intervenus dans les écoles de Digoin, suite aux décisions des services départementaux de l'Éducation nationale. À l'école Lafleur-Bartoli, une classe a été fermée, mais le dispositif ULIS, qui accueille les élèves en situation de handicap, a été maintenu. À l'école du Launay, la classe de 3^e cycle a été conservée. Le dispositif ULIS a évolué vers un accompagnement des troubles des fonctions cognitives (TFC). À l'école Pierre et Marie-Curie, le dispositif ULIS a été transféré vers un autre établissement dans le cadre d'une réorganisation départementale. La ville a accompagné les équipes éducatives et les représentants des parents pour garantir le maintien des conditions de scolarisation à Digoin. Tous les enfants concernés sont ainsi restés scolarisés dans la commune à la rentrée 2025.



Pour en savoir plus : flashez le QR Code



La rue Quéroy, devant la cité scolaire, fait actuellement peau neuve!

Des travaux devant la cité scolaire jusqu'à fin octobre!

Devant la cité scolaire, la rue Quéroy fait actuellement peau neuve pour améliorer la sécurité, encourager les mobilités douces et offrir un cadre de vie plus agréable. Ce projet d'envergure, d'un montant de 699 621 € HT et largement subventionné, a été mené en concertation avec la cité scolaire, dans la continuité des bonnes pratiques issues de la phase d'expérimentation.

La circulation sera repensée avec la séparation des voies bus et voitures, une limitation de vitesse à 30 km/h, et un trottoir central de 1,40 m facilitant la dépose des élèves. Un quai-bus accessible et un abri voyageur seront également installés. Pour favoriser les déplacements doux, une piste cyclable dédiée reliera les routes de Roanne et de Mâcon, avec des revêtements drainants pour piétons et cyclistes, complétés par une noue végétalisée pour la gestion des eaux pluviales.

La rue gagnera également en verdure avec la plantation de près d'une trentaine d'arbres, 3 000 graminées et vivaces, ainsi qu'une pelouse de 400 m².

Côté stationnement, 34 places seront créées, dont une PMR, ainsi que 9 places "arrêt minute" regroupées, sécurisées par un ralentisseur à l'entrée. Enfin, l'éclairage public sera modernisé avec des luminaires LED plus efficaces et économes.



Groupe scolaire
Briérette



Groupe scolaire
Launay



Ecole de
Neuzy



Maternelle
du Centre



Elémentaire
Lafleur-Bartoli





EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

EAU DE LA CITÉ SCOLAIRE : ÉVITER TOUT RISQUE SANITAIRE

À la rentrée de septembre, l'ARS* a interdit la consommation d'eau à la cité scolaire de Digoin, après la détection de dépassements en cuivre, plomb et nickel. Cette situation a naturellement suscité l'inquiétude légitime des élèves, des familles et du personnel de l'établissement.

Très rapidement, le sénateur Fabien Genet et Thierry Desjours, conseiller départemental, ont sollicité André Accary, président du Département de Saône-et-Loire. Une réunion s'est tenue le 5 septembre, en leur présence, avec l'ARS et les représentants de l'établissement, afin de faire le point en toute transparence.

Depuis la rentrée, le principe de précaution s'applique pleinement, écartant ainsi tout risque sanitaire. Les analyses d'eau sont menées très régulièrement et de l'eau minérale est distribuée si nécessaire.

Cette distribution représente toutefois une contrainte pour le personnel et pèse particulièrement sur les élèves de l'internat.

Ces difficultés ont été entendues et des mesures concrètes ont été mises en œuvre : fourniture d'eau embouteillée pour tous, installation de fontaines, distribution de gourdes et renfort des équipes.

Le maire, David Bême, a rappelé que l'eau distribuée par la ville est testée très régulièrement et ne présente aucune anomalie. C'est donc bien le réseau interne de la cité scolaire qui est en cause. Celui-ci, assez ancien et aujourd'hui surdimensionné par rapport à l'utilisation actuelle, favorise la présence de traces de métaux lorsque l'eau stagne. Un diagnostic plus précis du réseau est en cours et doit permettre de définir un programme de travaux plus complet, garantissant une solution pérenne.

* Agence Régionale de Santé

« M. LE PRÉSIDENT DE VNF, IL FAUT RÉPARER LE PONT CANAL ! »

Le 24 juillet dernier, une visite d'inspection des canaux du Centre et de Roanne à Digoin a réuni représentants de Voies Navigables de France, élus et acteurs locaux pour faire le point sur les infrastructures et les projets liés au réseau fluvial.



La délégation officielle lors de la visite à Digoin, avec Laurent Hénart, président de Voies Navigables de France, et les représentants locaux et institutionnels.

La ville de Digoin a accueilli une visite officielle dans le cadre de la tournée d'inspection des canaux du Centre et de Roanne à Digoin. Laurent Hénart, président de Voies Navigables de France (VNF), et Cécile Avezard, directrice générale, étaient présents aux côtés du sénateur Fabien Genet, du maire David Bême, du préfet Yves Séguy et du sous-préfet David Roche.

Après des étapes à Roanne, Briennon, Artaix et Melay, la délégation a rejoint l'Observatoire, où élus locaux et partenaires ont échangé sur la situation du pont-canal de Digoin. Cet ouvrage ligérien emblématique, connaît plusieurs fuites

qui noircissent ses piles. Les élus digoinais ont donc insisté auprès des responsables de VNF pour qu'ils fassent réaliser des travaux indispensables à la pérennité de l'ouvrage et pour son attrait patrimonial et paysager. La visite s'est poursuivie en bateau jusqu'au port de plaisance, où les élus du Grand Charolais ont présenté leurs projets de développement des infrastructures nautiques et de valorisation touristique. Une halte a également eu lieu aux « Canalous », pour un échange avec Alfred Carignant, directeur de l'entreprise.

Un investissement structurant

Cette visite a permis de confirmer un plan d'investissement de 15 millions d'euros sur 10 ans pour le canal, avec des travaux majeurs tels que la réfection du bief d'Artaix, indispensable à l'alimentation en eau du réseau.

Un comité d'ouvrage doit être mis en place pour assurer le lien entre VNF et les collectivités, dans une logique de gestion partagée et durable du canal.

L'objectif est de faire de cet axe fluvial un levier de développement économique, touristique et environnemental à l'échelle du territoire.



Une halte a été faite aux « Canalous » pour une rencontre avec Alfred Carignant, directeur de l'entreprise locale, dans le cadre de la valorisation touristique du canal.



Élus locaux et partenaires ont échangé à l'Observatoire autour de la situation du pont-canal de Digoin, un ouvrage emblématique à préserver.

Le lancement officiel des animations estivales a eu lieu le 4 juillet au Dock 713, suivi d'un moment convivial à l'Observatoire.



UN ÉTÉ DE FESTIVITÉS

L'été à Digoin édition 2025 aura été marqué par une belle dynamique. Grâce à l'implication de la ville, de ses partenaires et des associations locales, Digoinais et visiteurs ont pu profiter d'un programme riche en animations et découvertes. Retour en images...

À l'image de la « Fête de l'eau », la « Fête des associations » organisée par l'OMSVa a attiré de nombreux visiteurs autour des stands et animations proposés par les acteurs locaux. Par ailleurs, les « 10 km de Digoin » ont réuni près de 450 coureurs de tous âges dans une ambiance sportive et conviviale, grâce à la collaboration entre l'USEP et l'OMSVa.



Pendant toute la période estivale, les services municipaux et intercommunaux se sont mobilisés pour proposer aux enfants de Digoin un programme d'activités varié et de qualité.



Familles et amis se sont retrouvés tout au long de l'été autour de concerts, de spectacles afin de partager des moments conviviaux.

Début septembre, la 47^e foire-exposition a investi la place de la Grève, marquant un temps fort de la rentrée. Ce rendez-vous commercial incontournable a une nouvelle fois mêlé convivialité, découvertes et rencontres, avec la présence de nombreux exposants, animations pour petits et grands, et une ambiance chaleureuse très appréciée du public.



Un public conquis, des artistes inspirés : la recette d'un concert réussi! © E.M.



Les "Terrasses de l'été" ont animé les quartiers de la Brièrette et de la place de l'Église. Une scène ouverte aux talents locaux et régionaux qui a su séduire un large public.



Entre lumière, couleurs et créativité, les spectacles de l'été ont séduit un large public. © E.M.



De Ligerval à Vigny, en passant par la Brièrette, ce sont plus d'une trentaine d'événements qui ont animé les différents quartiers de la commune tout au long de l'été.

Le Tour de l'Avenir 2025, compétition cycliste ouverte aux coureurs espoirs de moins de 23 ans, était de passage zone Ligerval à Digoin le 25 août dernier.



L'exposition estivale autour du génie florentin Léonard de Vinci, accueillie au DOCK 713, a fait l'unanimité avec plus de 9 300 visiteurs en seulement 10 semaines.



Bien que la météo ait joué les trouble-fêtes, la traditionnelle « Soirée barrée » des commerçants de Digoin Avenir à une nouvelle fois rencontré un franc succès. Initialement prévu en plein air au cœur de la ville, l'événement a été déplacé à la salle des fêtes moins de 48h avant le jour J. © JSL



Les marchés semi-nocturnes ont, comme chaque année, bénéficié d'une belle fréquentation dès que le soleil se montrait! © E.M.



Fidèle à la tradition, la « Fête de l'escargot », organisée par les bénévoles du comité des fêtes de la place de la République, a réuni plusieurs milliers de personnes venues apprécier tant les gastéropodes que l'ambiance festive.



Le 13 juillet, la ville a célébré la Fête nationale dans la pure tradition : concert, bal populaire et feux d'artifice ont attiré des milliers de personnes.



Sourires, musique, partage... Cet été, plus de 10 000 personnes ont vibré au rythme des 30 rendez-vous culturels organisés aux quatre coins de la ville. © E.M.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Dans le cadre de l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) porté par la Communauté de communes « Le Grand Charolais », une enquête publique se tiendra durant tout le mois d'octobre.



Le conseil communautaire du 15 mai 2025 a officiellement arrêté le projet de PLUi. Après consultation des personnes publiques associées (Préfets, communes, Régions, Départements, Pays Charolais-Brionnais...) pendant une durée de trois mois, vient désormais le temps de la tenue d'une enquête publique durant tout le mois d'octobre.
© Le Grand Charolais.

Façonner le territoire de demain

Cette enquête publique constitue une étape essentielle du processus de concertation. Elle offre à chaque habitant l'occasion de prendre connaissance du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), qui fixera les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement et de développement du territoire pour les années à venir. Les propriétaires de terrains ou de bâtiments seront intéressés par la constructibilité de leur parcelle qui peut évoluer avec le PLUi ou par les règlements de construction. L'enquête publique, dernière étape avant la mise en application du PLUi, garantit à chacun un droit à l'information et à l'expression dans un cadre transparent et encadré par la loi.

Comment consulter le dossier ?

Le dossier d'enquête est consultable :

En version numérique :

Sur le site du Grand Charolais :

www.legrandcharolais.fr/plui-.html

Sur le registre dématérialisé :

www.registre-dematerialise.fr/6607

Sur un ordinateur dédié, au siège du Grand Charolais

En version papier, aux heures d'ouverture habituelles :

Au siège du Grand Charolais ;

En Mairie de Digoïn (Jours et horaires de permanences ci-après)

Exprimez vos observations : votre parole compte

Le PLUi n'est pas un document figé : il s'élabore **avec et pour les habitants du territoire**.

Qu'il s'agisse de vos remarques en matière de logement, de mobilité, de développement économique, ou encore de préservation du cadre de vie, **chaque observation contribue à enrichir le projet** et à le rendre plus représentatif des besoins réels du territoire.

L'enquête publique offre plusieurs moyens d'expression, accessibles à tous, quel que soit le mode de communication que vous privilégiez :

> **En ligne**, sur le registre dématérialisé (le moyen à privilégier pour sa simplicité et son accessibilité) :

www.registre-dematerialise.fr/6607

> **En rencontrant les commissaires enquêteurs**, lors des permanences réparties sur les cinq sites d'accueil (dates et lieux des permanences ci-après pour Digoïn)

Document stratégique majeur, le PLUi définit les grandes lignes en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement et de développement territorial pour les prochaines années.

- > **Par écrit**, sur les registres « papier » disponibles dans les cinq lieux mentionnés
- > **Par courrier postal** adressé à :
Monsieur le Président de la commission d'enquête sur le PLUi
Siège de la Communauté de Communes Le Grand Charolais
- > **Par courriel**, à l'adresse suivante :
enquete-publique-6607@registre-dematerialise.fr



Plusieurs permanences à Digoïn

La ville de Digoïn a été désignée comme site de permanence pour cette enquête. À ce titre, plusieurs commissaires enquêteurs seront présents sur certaines dates afin de recevoir les observations du public. Les permanences se tiendront en mairie, selon le calendrier suivant :

Date	Horaires
Vendredi 3 octobre	9h à 12h
Mercredi 15 octobre	14h à 17h
Mardi 21 octobre	14h à 17h
Samedi 25 octobre	9h à 12h

Lors de ces permanences, le public pourra venir consulter le dossier d'enquête, formuler des observations, poser des questions ou encore déposer une contribution écrite, dans le respect des règles d'accueil et de confidentialité.

La ville de Digoïn invite toutes les personnes intéressées par l'évolution du territoire intercommunal à consulter le dossier et à s'exprimer dans le cadre de cette démarche réglementaire essentielle à l'aménagement du Grand Charolais.

Toutes les infos pratiques sur :
<https://www.legrandcharolais.fr/plui-.html>



4 permanences seront organisées à Digoïn courant octobre.

Pour en savoir plus : flashez le QR Code



FLEURISSEMENT : LE JURY RÉGIONAL DE PASSAGE À DIGOIN

Label touristique attaché au symbole de la fleur, le label Villes et Villages Fleuris valorise les actions des collectivités en faveur de la qualité de vie, du respect de l'environnement, de l'accueil des visiteurs et du bien-être des habitants.



La visite a permis au jury de découvrir plusieurs lieux emblématiques de Digoïn : la place de la Grève, la Briérette, le centre-ville, les canaux, le port de plaisance, ou encore le pont-canal et son théâtre de verdure, véritable vitrine paysagère du territoire.

Ambiance studieuse le 2 juillet dernier devant la mairie de Digoïn : élus et personnel du pôle « environnement », s'apprêtent à recevoir le jury régional du label Villes et villages fleuris. Une étape importante pour la commune, déjà détentrice de deux fleurs, qui espère aujourd'hui en obtenir une troisième, dans un classement qui va jusqu'à quatre fleurs. « Nous avons déjà accueilli deux fois le jury départemental, mais c'est la première fois depuis l'obtention de la deuxième fleur que le jury régional revient. C'est une étape clé », soulignait Fabien Genet, sénateur, présent à la visite.

Un label exigeant

Le label Villes et Villages Fleuris ne se limite plus à la quantité de fleurs plantées. Il évalue aussi la gestion durable des espaces verts, la promotion de la biodiversité, la qualité paysagère, l'implication des habitants, ainsi que toutes les mesures qui concernent l'attractivité du territoire. Chaque année, les communes candidates sont d'abord évaluées au niveau départemental.

Seules celles jugées prêtes peuvent être proposées au jury régional, qui attribue - ou non - une première fleur, ou une fleur supplémentaire. Toutes les visites de jury régional sont ainsi organisées à la minute près... À Digoïn, la visite a été réalisée en présence de Nathalie Bonnetain, chargée de mission « Tourisme » au Département, et Élisabeth Roblot, vice-présidente du conseil départemental en charge du tourisme et de l'attractivité, accompagnées de Maryline Tagliabue, du CAUE de l'Yonne, et de Guy Delamorinière, chargé de mission pour le label. Au-delà de l'objectif touristique, cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large d'amélioration du cadre de vie. Historiquement marquée par son passé industriel, la ville cherche progressivement à réintroduire le végétal dans son paysage urbain. « C'était une démarche collective d'embellir la ville en la végétalisant davantage », a souligné le maire David Bême.

Une nouvelle gestion des espaces verts

« Pour les techniciens responsables des espaces verts, le label impose une autre gestion des interventions, avec moins de taille des arbres, une méthode de tonte moins agressive, le choix de plantes vivaces plutôt que d'annuelles », liste Julien Boullier, directeur général des services... « car ce n'est plus uniquement le nombre de plantes dans la ville qui est pris en compte pour avoir le label, mais aussi les efforts pour économiser de l'eau, par exemple ».

Après la visite, le jury s'est réuni pour analyser ses premières impressions et consulter le dossier de candidature, comprenant une documentation complète et des photographies représentatives de toutes les saisons. Digoïn réussira-t-elle à décrocher sa troisième fleur ? Verdict dans les prochaines semaines.

TRAVAUX EN VILLE !

Deux chantiers majeurs sont en cours ou vont bientôt commencer à Digoïn : l'entretien du pont du Launay et les aménagements du futur square en cœur de ville. Ces travaux, bien que temporaires, sont essentiels pour la sécurité et la préservation du patrimoine.



Particulièrement fréquenté, le pont du Launay fera prochainement l'objet de travaux de sécurisation.

Entretien du pont du Launay : travaux prévus à partir du 20 octobre

Des travaux d'entretien sur le pont du Launay débuteront à compter du 20 octobre (selon conditions météorologiques). Ce chantier, piloté par le Département de Saône-et-Loire, concernera la portion de l'ouvrage qui enjambe la rue de la Plaine, propriété départementale. L'intervention prévoit notamment la consolidation de sous-face du pont. En surface, les opérations comprendront la reprise de l'étanchéité, la rénovation de la couche de roulement, la réfection des joints de tablier, le remplacement des garde-corps ainsi que la modification de l'ancrage de la glissière de sécurité.

Afin de permettre le bon déroulement de ces travaux, le pont sera fermé à la circulation dans les deux sens pendant trois semaines consécutives, de jour comme de nuit, jusqu'au 7 novembre inclus.

Des déviations seront mises en place dans les deux sens de circulation. Les itinéraires emprunteront la rue des Blattiers, la rue Victor Hugo, la rue de la Faïencerie et l'avenue de Gaulle. Par ailleurs, la rue de la Plaine sera également fermée à hauteur du pont. Selon l'avancement du chantier, une circulation alternée pourra être ponctuellement instaurée pour garantir l'accès local.

Cœur de ville : lancement du chantier du futur square !

Les premiers aménagements du futur square en centre-ville ont commencé début septembre, sur le site de l'ancien gymnase « Volla », démolé fin 2024 à la suite des importants dégâts provoqués par l'épisode de grêle. Ce nouvel espace public, d'environ 1 600 m², prendra la forme d'un square végétalisé, en plein cœur de ville.

Ce chantier constitue la première étape d'un programme de réaménagement du centre-ville. L'aménagement du square prévoit la plantation de nombreux arbres et arbustes, avec pour objectif de favoriser la présence de zones ombragées et de limiter les nuisances sonores. Des cheminements piétons traverseront l'espace, complétés par du mobilier urbain (bancs, éclairage, etc.).

Le projet comprend également plusieurs équipements destinés à améliorer l'accessibilité du site : 32 places de stationnement, un local pour les vélos, des sanitaires publics, une borne de recharge électrique, ainsi qu'un espace de jeux pour les enfants.

Le financement de cette opération est en cours de structuration, avec une participation attendue de près de 80% des partenaires publics institutionnels (État, Fonds Verts, Région, Département).



Les travaux d'aménagement ont débuté sur l'ancien site du gymnase « Volla »

LE DFCA, UN CLUB STRUCTURÉ ET AMBITIEUX.

Avec plus de 260 licenciés, des équipes engagées à tous les niveaux et une école de foot en plein développement, le Digoin Football Club Association mise sur la formation, l'engagement collectif et l'ancrage local pour construire son avenir.

Entretien avec Engin Albayrak, président du DFCA :

Présentez-nous le Digoin Football Club Association (DFCA) ?

Le DFCA compte aujourd'hui environ 260 licenciés, répartis des jeunes aux seniors. Trois équipes seniors participent aux championnats : Équipe A en R2, Équipe B en D2, Équipe C en D3. Chez les jeunes, le club aligne plusieurs équipes et de nombreux enfants exercent à l'école de foot, axe fort du développement. La pratique féminine est suivie de près, bien que le manque de licenciées freine pour l'instant la création d'équipes. Le DFCA s'appuie sur une équipe d'éducateurs bénévoles et diplômés. Chaque année, environ 8 éducateurs sont formés aux certifications fédérales. Certains préparent des diplômes avancés et 4 arbitres sont actuellement en formation. Grâce à un partenariat avec le FC Gueugnon, les jeunes talents peuvent accéder à un niveau supérieur. Malgré des contraintes financières, le club continue à défendre ses valeurs de formation.

Quels sont vos objectifs pour le DFCA ?

Mon objectif, en tant que président, est de faire progresser le club. À court terme, l'ambition est d'atteindre le R1 pour l'équipe A, un niveau adapté pour une ville comme Digoin. Pour l'équipe B, l'objectif est de la faire monter en niveau « régional ». Quant à l'équipe C, elle joue un rôle clé en offrant un vivier de joueurs, notamment ceux issus de la formation ou pour qu'ils restent au club.

Quand j'ai pris la présidence en juin 2019, la situation était vraiment compliquée. Le club descendait de R3 en D1, on avait à peine de quoi aligner les équipes, et il ne restait plus que 120 licenciés. À l'AG, on parlait même de fermer le club, faute de moyens. Il y avait aussi une situation financière tendue, avec des dettes importantes. Aujourd'hui, la structure est renforcée et des finances plutôt assainies. Nous employons même une personne en contrat d'apprentissage. Nous avançons ensemble, avec sérieux, passion et dans le respect de nos valeurs.

Le nouveau club house a été récemment inauguré. Que représente-t-il pour vous et pour le club ?

L'inauguration du club-house a été un moment fort, attendu depuis plus de 20 ans par les membres du club. Ce lieu symbolise enfin un vrai rassemblement. Avant, nous n'avions aucun espace fixe pour nos réunions ou moments de cohésion, ce qui compliquait la mobilisation. Aujourd'hui, ce club house moderne peut accueillir une quarantaine de personnes, avec des équipements adaptés pour travailler efficacement. Au-delà du pratique, c'est un véritable lieu de vie que je souhaite voir ouvert à toutes les catégories : licenciés, éducateurs, parents. Un espace d'échange, de partage et de convivialité pour célébrer, discuter et faire avancer les projets du club.

Quel est aujourd'hui le plus grand défi pour l'association ?

Il est de recruter et surtout conserver nos éducateurs, en particulier pour l'école de foot, qui est une priorité du club. On forme des jeunes, on les accompagne... mais dès qu'ils gagnent en expérience, d'autres clubs, mieux dotés, les attirent. Le DFCA n'a pas encore les moyens de salarier ces profils, et pourtant, ce sont eux qui assurent l'avenir du club. Sans éducateurs stables, difficile de bâtir une formation solide, de préparer la relève...

Quelle est aujourd'hui la vision du club à court, moyen et long terme ?

À court et moyen terme, notre priorité est de maintenir une dynamique et un équilibre dans nos équipes. Cette saison, j'ai confié la gestion des seniors à des personnes de confiance pour me concentrer sur la formation des jeunes, qui est la base du club. Le club reste ouvert à tous les niveaux, mais pour avancer, l'implication de chacun (joueurs, éducateurs, bénévoles, parents, partenaires...) est indispensable ! Nous avons également à cœur de développer des infrastructures modernes et accessibles à tous pour le sport Digoinois...

« L'avenir du club repose sur notre capacité à fidéliser nos éducateurs et à structurer durablement notre école de foot. »

**Engin Albayrak,
président du DFCA**

Le bureau du club reste actif autour du président Engin Albayrak, épaulé par Sullivan Garrido (vice-président - manifestations), Christelle Fernandes (secrétaire), Alexis Bonito (salarie - manifestations), Joseph Malacrino (équipement), Christophe Aubel (réfèrent arbitres), Yannick Dumont (école de foot U6 - U13), Fabrice Revuelta (U15 à seniors), et Nathalie Reaux, fidèle bénévole en charge de la buvette.

Club Informatique @robase

Le club informatique @robase de Digoin a repris ses activités le 30 septembre. Environ 20 cours sont proposés jusqu'en mars 2026 (hors vacances scolaires). Cette année les cours auront lieu le mardi de 13h45 à 15h45 (initiation) et de 16h45 à 18h45 (perfectionnement). Les cours se déroulent à la Maison de la Formation, 10 rue Maynaud de Bisefranc (salle 212, 2^e étage). Parmi les thèmes abordés : utilisation de l'ordinateur, Internet, démarches en ligne, bureautique, smartphone/tablette, sécurité, multimédia... Inscriptions ouvertes jusqu'à mi-octobre 2025. Tarif : 100 € pour 20 séances
Informations : 06 50 26 12 14 - arobase.digoin@gmail.com



Week-end festif avec Festi'Digoin les 25 et 26 octobre !

À l'occasion des vacances d'automne, l'association Festi'Digoin organise deux rendez-vous conviviaux à la salle des fêtes.

Le samedi 25 octobre 2025, place à Festi-Halloween de 14h à 18h. Petits monstres, sorcières et super-héros sont attendus pour un après-midi familial avec jeux, animations, maquillage et espace photo. L'entrée est gratuite (enfants obligatoirement accompagnés d'un adulte).

Le dimanche, un grand loto viendra clore le week-end dans la bonne humeur, avec 15 parties au programme, dont une réservée aux enfants.

Venez nombreux pour partager ce moment festif en famille ou entre amis ! © Facebook Festi-Digoin

212amours2sourires : une association locale dédiée à votre bien-être

L'association 212amours2sourires a pour mission de vous accompagner vers un mieux-être global : physique, émotionnel, mental et spirituel. Dans un esprit de bienveillance, de respect et sans jugement, l'association propose tout au long de l'année :

Des ateliers : art-thérapie, EFT (libération émotionnelle), naturopathie (fleurs de Bach, sommeil, alimentation...)

Des conférences : médiumnité en salle, témoignages d'expériences de mort imminente (EMI), et autres thématiques en lien avec le bien-être

Des séances individuelles : soins énergétiques, guidance spirituelle, géobiologie, réflexologie, accompagnement naturopathique

L'objectif : vous offrir des outils concrets pour prendre soin de vous en toute autonomie, dans la liberté de vos choix. Tout au long de l'année, l'association propose divers ateliers.

Prochains rendez-vous : samedi 18 octobre 2025 • 14h30 – 16h30 : découvrez l'EFT (Emotional Freedom Techniques), une méthode douce et efficace pour gérer stress, émotions négatives et douleurs, par stimulation de points d'acupuncture.

En novembre 2025 : Atelier art-thérapie & numérologie « à travers un voyage créatif de 3h. » Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Nunes, présidente de 2L 2 Amours 2 Sourires, 06 06 53 92 32 ou par mail à 212amours2sourires@gmail.com

Financement pour la destruction de nids de frelons

Bonne nouvelle pour les particuliers en Saône-et-Loire : grâce au « Fonds Vert », Fredon Bourgogne Franche-Comté propose une aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques à pattes jaunes. Une aide simple et utile pour



se protéger tout en agissant pour la biodiversité ! Ce financement permet de proposer, pour les nids détruits à partir du 19/08 inclus, une aide

financière de 50 € par nid aux particuliers faisant détruire des nids de frelon asiatique à pattes jaunes par une entreprise « 3D adhérente à la Charte de Bonnes Pratiques ». Cette aide financière est mobilisable dans le département.

Retrouvez le protocole, la liste des désinsectiseurs engagés et les documents nécessaires sur la page : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/>

SAISON CULTURELLE : LE PLEIN DE SPECTACLES ET D'ANIMATIONS !

Chaque année, la saison culturelle s'impose un peu plus comme un rendez-vous incontournable. Cette nouvelle programmation ne déroge pas à la règle et s'annonce particulièrement foisonnante, colorée et accessible. Musique, contes, théâtre : autant d'esthétiques et de formes d'expression à explorer, seul, en famille ou entre amis, au fil des spectacles programmés.



Une nouvelle programmation destinée à tous les publics.

Une programmation variée pour tous les publics

Avec une vingtaine de manifestations prévues cette saison, intégrant les spectacles « traditionnels », les rendez-vous du dispositif TADAM, mais aussi les festivités de fin d'année avec « Noël à Digoin », la ville de Digoin a souhaité proposer une offre culturelle généreuse, vivante et ouverte à tous. Certains événements sont issus de la programmation de la ville, d'autres sont portés par des associations locales, dans un esprit de complémentarité.

La saison a été pensée pour susciter l'émerveillement, faire naître l'émotion, provoquer le rire ou la réflexion, tout en gardant un haut niveau de qualité artistique, grâce à l'interprétation de compagnies et d'artistes de renom.

Pour les plus jeunes

La culture à Digoin ne se limite pas aux salles de spectacle : elle s'apprend et se vit dès le plus jeune âge. Pour la cinquième année consécutive, la dumiste Émilie Serra Cervera interviendra dans les écoles de la ville, de la

maternelle au CM2, avec 12 heures d'ateliers musicaux par classe. Une belle manière de sensibiliser les enfants à l'expression artistique. En parallèle, le lycée Camille Claudel bénéficie d'un partenariat renforcé, notamment via « l'internat d'excellence ». Les élèves profitent de tarifs privilégiés et de rencontres avec les artistes, favorisant un véritable accès à la culture et une ouverture sur les métiers du spectacle.

Une implication forte des associations locales

La richesse de la saison culturelle repose également sur la forte implication du tissu associatif local, qui joue un rôle essentiel dans la vitalité artistique de la commune. De nombreuses associations (Maraudeurs, Harmonie de Digoin, Cantilène, Comedig's...) participent activement à l'élaboration et à la réussite de la programmation, en proposant des événements, des concerts ou en accueillant des artistes.

Leur engagement, qu'il soit ponctuel ou régulier, permet d'ancrer la culture au plus près des habitants, de multiplier les propositions sur le territoire et de favoriser une véritable dynamique. Cette mobilisation associative contribue à faire de Digoin une ville où l'art et la culture occupent une place de choix dans le quotidien.

Parcourez l'intégralité de la saison culturelle dans la plaquette incluse avec votre bulletin municipal « Reflets ».



“

« Contes Givrés »

#2

Cheminer le long d'un fleuve”

Dimanche 12 octobre 2025 à 15h - Gratuit - ObservaLoire

Sur réservation
au 03.85.53.29.89

Erwan Martinerie
et Emmanuel Lambert



© Cyril Vassily



DIGOIN

SAISON
Culturelle²⁵/₂₆